

DEPARTEMENT  
VIENNE

ARRONDISSEMENT  
Châtelleraut

COMMUNE  
Leugny

# PROCES-VERBAL

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le 21 mai à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge MIGEON, Maire.

Nombre de membres : 11

Présents : Serge MIGEON, Nathalie TAUREAU, Murielle MIGEON, Sonia TEXEREAU, Pascal JULLY, Nicolas CHESNEAU, Priscilla CHESNEAU, Jérémy DUGÉ, Tony OLIVIERI,

Excusé : Christophe FOREST

Absent : Jean-Bernard GUERY

Nombre de  
conseillers :

En exercice :  
11

Présents : 09

Votants : 09

Secrétaire de séance : Nathalie TAUREAU

Date de la convocation : 15/05/2025

Date d'affichage : 15/05/2025

**Monsieur Le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h00.**

**Monsieur Le Maire soumet à l'approbation des membres de l'assemblée la séance du 02 avril 2025. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la séance du 02 avril 2025.**

Monsieur Le MAIRE demande à ajouter à l'ordre du jour les délibérations ayant pour objet :  
- Modification des horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

### **Ordre du jour de la séance :**

05-01/2025 : Demande de Subventions auprès de la CAGC, de l'Etat et du Département pour la réhabilitation de l'ancienne école en salle de réunion et cérémonie et la rénovation de la bibliothèque communale – **Annule et remplace la délibération n° 04-12/2025 du 02 avril 2025.**

05-02/2025 : Création de numéros pour les voies communales et des chemins ruraux concernés par la numérotation

05-03/2025 : Création d'un poste d'Agent de Maitrise Principal – avancement de grade

05-04/2025 : Tableau des effectifs permanents

05-05/2025 : Modification des horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

**05-01/2025 : Demande de Subventions auprès de la CAGC, de l'Etat et du Département pour la réhabilitation de l'ancienne école en salle de réunion et cérémonie et la rénovation de la bibliothèque communale – Annule et remplace la délibération n° 04-12/2025 du 02 avril 2025.**

Monsieur le Maire présente le projet de la réhabilitation de l'ancienne école en salle de réunion et de cérémonie et la rénovation de la bibliothèque communale pour un montant total de 34 160.40 euros H.T.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Opération	Montant H.T.	CAGC (Fonds de concours)	Etat DETR	Département (ACTIV'3)	Autofinancement H.T.
Réhabilitation de l'ancienne école en salle de réunion et de cérémonie et la rénovation de la bibliothèque communale	34 160.40 €	4 382.01	10 248.00	9 850.00	9 680.39

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- accepte le projet de la réhabilitation de l'ancienne école en salle de réunion et de cérémonie et la rénovation de la bibliothèque communale pour un montant total de 34 160.40 euros H.T,
- accepte le plan de financement présenté ci-dessus,
- précise que les travaux seront réalisés sur le budget 2025,
- autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions précitées auprès de l'Etat, du Département et de la communauté d'agglomération Grand Chatellerault
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

**05-02/2025 : Création de numéros pour les voies communales et des chemins ruraux concernés par la numérotation**

Monsieur le Maire explique que suite à la mise en place de la Base Adresse Locales (BAL) et la convention passée avec la Poste, la commune doit ajouter des numéros aux noms de chaque voie communale et de chemin rural.

Voies communales	Noms
1	Chante Pie
1	Chemin de la Groie
1	Chemin du Coteau de Féline
1,3	Chemin du Vivier
2	Féline
1	La Chanturerie
1	La Croix
2,4	La Fiacrie
2, 4	La Grande Eau
1	La Grande Métairie
1,2,3	La Pinaudière
1	La Poterie
1	La Raubardrie
1	La Sandourerie
2	Le Cyprès
2	Le Fresne
2, 4	Le Palais
1,2	Le Rond du Chêne
1,2,3,4,5,6	Les Dourys

1,2,3,4	Les Goujons
1,3	Les Héraudières
1	Les Potiers
18, 20	Les Quatre Vents
2	Les Vignes de la Blanchetière
1,2,4,6,8	Nassé
1,2,3,4,5,6,8	Route de Sainte Catherine
1,2,3,4	Rue de la Blanchetière
12 bis	Rue de la Mairie
2	Villa de la Creuse

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- accepte la création de numéros aux noms de chaque voie communale et chemin rural concernés par la numérotation,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

#### **05-03/2025 : Création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal – avancement de grade**

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

En raison de l'évolution des tâches à effectuer, le Maire propose au conseil municipal de créer, à compter du 21 mai 2025, un emploi permanent d'agent de maîtrise principal relevant de la catégorie hiérarchique C avec le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35 heures.

Considérant la nécessité de créer l'emploi d'agent de maîtrise principal, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, en raison d'une évolution du poste de travail,

Considérant le tableau des effectifs, le conseil municipal sur le rapport de Monsieur le Maire,

**DECIDE à la majorité (5 contre et 4 abstentions) :**

- **De ne pas créer un emploi permanent** sur le grade d'agent de maîtrise principal relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'agent technique à temps complet à raison de 35 heures, à compter du 01 juillet 2025.
- **De ne pas modifier le tableau des effectifs**
- **De ne pas modifier le tableau des effectifs**

#### **05-04/2025 : Tableau des effectifs permanents**

Monsieur le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition du Maire,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de ne pas modifier le tableau actuel des effectifs.

## **05-05/2025 : Modification des horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale**

Monsieur le Maire explique, qu'à la demande de Madame JAOUEN, en poste à l'agence postale communale, les horaires d'ouverture de l'agence pourraient être modifiés comme suit :

Lundi : de 15h à 17h (comme actuellement)

Mardi : de 15h à 17h (comme actuellement)

**Mercredi : de 15h à 17h (actuellement : de 14h45 à 16h45)**

Jeudi : de 15h à 17h (comme actuellement)

Vendredi : de 15h à 17h (comme actuellement)

Samedi : de 8h30 à 9h30 sauf les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis de chaque mois (comme actuellement)

Sur la proposition du Maire,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve les nouveaux horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

## **COMMISSION « CHEMINS, VOIRIE, ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS »**

### ***Entretien des fossés et chemins :***

Intervention de l'entreprise TP ARNAULT au Coteau de Féline courant juin.

### ***Ligne à Haute Tension :***

L'enfouissement de la ligne à haute tension dans la commune est prévu fin d'année 2025.

### ***Panneaux photovoltaïques sur la commune d'Abilly :***

La commune de Leugny a reçu une demande de travaux pour le passage de câbles pour panneaux photovoltaïques de la commune d'Abilly à la commune d'Ingrandes.

### ***Panneaux de voies communales et lieux-dits :***

Une demande de prix a été faite.

### ***Animaux sculptés :***

Des socles doivent être faits pour recevoir les sculptures.

## **COMMISSION « BATIMENTS »**

### ***Vidéosurveillance :***

Une étude de coût est en cours pour l'installation de caméras de vidéosurveillance sur la commune.

### ***Ancienne école et bibliothèque :***

Travaux en cours.

### ***Restaurant L'Antre Nous :***

L'accès PMR bois doit être refait. Acquisition de composite à prévoir.

## **COMMISSION VIE COMMUNALE**

### ***Site de compostage :***

Installation et Inauguration le vendredi 16 mai à 17h.

**Préparation de l'été châtelleraudais 2025 :**

Choix des animations proposées. Les « bistrots guinguettes » sont retenus pour le 3 juillet.

**INFORMATIONS**

**Présentation Le Déclic Paysan :**

. Des producteurs locaux du Grand Châtellerault se sont regroupés pour livrer leurs produits dans un point de dépôt proposé par les communes

**Prochain conseil municipal le 09 juillet 2025 à 19 heures.**

**Fin de la séance à 20 heures 30.**

Le Maire,  
Serge MIGEON



La Secrétaire de Séance,  
Nathalie TAUREAU

